

COMITE SYNDICAL DU 19 OCTOBRE 2023 - 14H00 A ENTRECHAUX (SALLE POLYVALENTE)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à quatorze heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du onze octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente à Entrechaux, sous la présidence de Madame Bénédicte MARTIN, 1^{ère} Vice-Présidente, Madame Jacqueline BOUYAC, ayant été empêchée.

Nombre de délégués

En exercice : 47

Présents : 22

Représentés : 6

Total : 28 (min 24)

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 119

Présentes : 54

Exprimées par pouvoirs : 24

Total : 78

Délégués présents :

1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Bénédicte MARTIN

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) : Christian MOUNIER, Sophie RIGAUT

1 représentant des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS)

4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Yohann CONSTANTIN (Aurel), Michel JOUVE (Flassan), Annie REILLE (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault).

14 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Jérôme POITEVIN (Blauvac), Jean-Pierre BRAQUET (Caromb), Michel BLANCHARD (Carpentras), Alexandre ROUX (Entrechaux), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (Monieux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Agnès

AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Philippe ARMENGOL (Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon).

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Jacqueline BOUYAC pouvoir à Bénédicte MARTIN, Myriam SILEM pouvoir à Sophie RIGAUT, François ILLE (Le Beaucet) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Catherine PAFFENHOFF (Faucon) pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols) pouvoir à Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Michel JOUVE (Flassan).

Membres associés à voix consultative : Christian GELY (Chambre d'agriculture de Vaucluse),

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Camille VALLEE, Anthony ROUX, Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux), Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse), Sébastien NINON (Région Sud).

Absents/Excusés : Claire ARAGONES, Georges BOTELLA, Siegfried BIELLE (Aubignan), Alain CONSTANT (Bedoin), Gilles GRILLET (Le Barroux), Roland RUEGG (Brantes), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Didier CARLE (Pernes les Fontaines), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Jérôme BOULETIN (Cove), Gérard RAINERI (CCVV), Pierre BONNET BRUNA (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Thierry REYNAUD (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Marie Héléne VATAUX (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux).

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 05 JUILLET 2023 - 9H00 A FLASSAN
(SALLE POLYVALENTE)

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à neuf heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-six juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente à Flassan, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués

En exercice : 47

Présents : 23

Représentés : 8

Total : 31 (min 24)

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 119

Présentes : 55

Exprimées par pouvoirs : 34

Total : 89

Délégués présents :

1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) : Christian MOUNIER, Sophie RIGAUT

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV).

4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault).

14 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Valérie MICHELIER (Caromb), Michel BLANCHARD (Carpentras), Serge SAES (Crillon le Brave), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du

Comtat), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (Monieux), Didier CARLE (Pernes les Fontaines), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon).

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Myriam SILEM pouvoir à Sophie RIGAUT, François ILLE (Le Beaucet) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Dominique PLANCHER (Venasque) pouvoir à Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Frédéric TENON (Malauccène) à Michel JOUVE (Flassan), Jean-Marc TESTE (Méthamis) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron) pouvoir à Valérie MICHELIER (Caromb).

Membres associés à voix consultative : Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Thierry REYNAUD (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Marie Hélène VATAUX (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse).

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Lise COLLIN, Nicolas BOURGUE, Anthony ROUX, Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux).

Absents/Excusés : Claire ARAGONES, Siegfried BIELLE (Aubignan), Cyril FALQUES (Aurel), Gilles GRILLET (Le Barroux), Jérôme POITEVIN (Blauvac), Roland RUEGG (Brantes), Florence BERTRAND (Crestet), Louis BONNET (Mazan), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Georgia LAMBERTIN (Chambre d'agriculture de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux), Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse), Sébastien NINON (Région Sud).

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Michel JOUVE, Maire de Flassan, commune du cœur de massif, accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il remercie l'équipe du parc pour l'organisation du Séminaire « Demain habiter le Ventoux » qui a eu lieu le 29 juin dernier. Madame Jacqueline BOUYAC remercie la commune pour son accueil et souhaite la bienvenue aux membres du Comité.

1. Procès-verbal du Comité Syndical du 04 avril 2023

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Procès-verbal du Comité Syndical du 04 avril 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

2. Compte rendu des délibérations du Bureau Syndical

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical prend acte des délibérations du Bureau Syndical prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs donnée par le Comité Syndical par délibération du 21 septembre 2021.

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

3. Compte rendu des décisions de la présidente

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical prend acte des décisions de la Présidente prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs donnée par le Comité Syndical par délibération du 21 septembre 2021.

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

4. Modifications statutaires suite à l'éviction du Syndicat mixte de la liste des bénéficiaires du FCTVA

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical approuve à l'unanimité des membres présents les modifications statutaires du Syndicat mixte.

A compter de la date de réception par les membres, de la délibération du comité syndical, chacune des assemblées des membres du Parc dispose d'un délai de 4 mois pour se prononcer. Les collectivités membres recevront un courrier et un modèle de délibération.

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

5. Décision Modificative 01 - Budget Primitif Principal M 57

Monsieur Ghislain ROUX donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical adopte la décision modificative n°01. Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

6. Convention de partenariat avec la SCIC « Citoyens Branchés du sud Ventoux » et prise de parts dans son capital

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le Comité Syndical approuve le rapport et la convention de partenariat avec la SCIC « Citoyens Branchés du sud Ventoux » et prise de parts dans son capital à l'unanimité des membres présents soit :

Les membres de l'assemblée évoquent la Loi d'accélération des énergies renouvelables et l'accompagnement du Parc dans l'élaboration de la cartographie communale attendue par l'Etat pour novembre 2023. Les membres présents s'accordent sur le nécessaire développement des ENR mais insistent sur le besoin de préserver nos patrimoines naturels et paysagers.

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

7. Lancement d'un marché pour l'acquisition de 4 véhicules neufs avec reprise d'un ancien véhicule

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

8. Création d'un emploi d'adjoint administratif de première classe à temps complet

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

9. Création d'un emploi non permanent nécessaire à la poursuite du Projet Alimentaire Territorial et autorisation de recrutement d'un contractuel

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

10. Création d'un emploi non permanent de chargé.e de projet Planification et projets villageois durables

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

11. Mise en place du télétravail

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 86 - Abstention : 3 - Contre : 0

12. Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

13. Programme LEADER 2023-2027 – engagement du Groupe d'Action Locale Ventoux au Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Madame Valérie MICHELIER donne lecture du rapport.

Madame Valérie MICHELIER informe que les représentants du secteur privé devront présenter leur candidature de membre du comité de programmation du GAL Ventoux. Les intercommunalités seront appelées à délibérer pour désigner leurs représentants.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

14. Participation des communes bénéficiaires la dotation biodiversité et aménités rurales au financement d'actions portées par le parc

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Madame Valérie MICHELIER rappelle que cette contribution financière au taux de 10% de la dotation communale a pour objectif de renforcer des projets qui ont une ampleur territoriale et bénéficient à tous les habitants. Les actions éducatives du Parc en milieu scolaire, le festival Ventoux Saveurs et les « rendez-vous du Parc » sont prioritaires.

Les communes concernées recevront un courrier et un modèle de délibération.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

15. Convention pour l'intégration du site « Les Demoiselles Coiffées » dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département de Vaucluse

Monsieur Jean-Pierre RANCHON donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

16. Convention pour la restauration écologique de la plateforme des Tempêtes

Monsieur Alain CONSTANT donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

17. Attribution de la Marque Valeurs Parc à 3 nouveaux bénéficiaires

Monsieur Frédéric ROUET donne lecture du rapport.

Il est rappelé qu'à ce jour 10 prestataires ont été marqués.

Pas d'observation, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents soit :

Membres en exercice : 47 - Présents : 23 - Pouvoirs : 86 - Votants : 31

Suffrages exprimés : Pour : 89 - Abstention : 0 - Contre : 0

Pas de questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Le Comité,

Où, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 47 - Présents : 22 - Pouvoirs : 6- Votants : 28

Suffrages exprimés : Pour : 78 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 05 juillet 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

La Présidente
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC